



Yverdon-les-Bains | 12 mai 2026

**MESDAMES ET MESSIEURS LES DÉLÉGUÉS DES COMMUNES
MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES EHNv**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous convoquer en séance ordinaire de l'Assemblée générale le :

Jeudi 4 juin 2026 à 19h00, à la salle de la Marive à Yverdon-Les-Bains

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 10.06.2025 ✉
2. Présentation du Rapport de gestion : ✉
 - 2.1 Rapport du président du Comité directeur
 - 2.2 Rapport du doyen du Collège des médecins
 - 2.3 Rapport de la Direction générale sur l'activité 2025
 - 2.4 Comptes 2025
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes de l'exercice 2025 et des rapports annuels
5. Décharge aux membres du Comité directeur
6. Modification des statuts ✉
7. Evolution au sein du Comité directeur ✉
8. Désignation de l'organe de révision
9. Etat d'avancement du projet eHnv du futur
10. Divers et propositions individuelles

Les propositions individuelles doivent parvenir par écrit à la Direction au minimum 10 jours avant l'Assemblée générale, soit jusqu'au **mardi 26 mai 2026** au plus tard.

Nous nous permettons de vous rappeler que l'Assemblée générale ne peut délibérer valablement que si le quorum est atteint (voir article 12 des statuts). Nous comptons sur votre présence et vous remercions par avance de bien vouloir annoncer la participation/absence d'un représentant de votre commune par email à l'adresse suivante : info@ehnv.ch.

A cet égard, vous disposez de la possibilité de désigner comme délégué de votre commune, soit un représentant "direct" de la commune, soit, le cas échéant, un représentant d'une autre commune membre des eHnv. Vous trouverez ci-joint le texte de la procuration nécessaire à cet effet, procuration que vous voudrez bien nous retourner jusqu'au mardi 26 mai 2026 ou produire lors de l'assemblée générale.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre participation et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Jean-Blaise Wasserfallen
Président

Joëlle Garcias Mtir
Secrétaire

- ✉ =
- documents en annexe
 - procuration à retourner jusqu'au 26 mai 2026 à l'adresse ci-dessous mentionnée